

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

1. Commande publique

1.1 Marché publics

N° 136/2023

DECISION DU MAIRE

Signature de la proposition financière de SYNALCOM pour la maintenance des TPE's (Terminal de Paiement Electronique) du musée et de la médiathèque allant du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Le Maire de la ville de Pont-Audemer,

Vu l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 14 décembre 2022,
Vu l'article L. 1111-4 du Code de la Commande publique,
Vu l'article L.2122-1 du Code la Commande publique,
Vu l'article R. 2122-8 du Code de la Commande publique,
Vu la délibération du Conseil Municipal 101-2022 en date du 14 décembre 2022 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,

Considérant que la maintenance du TPE (Terminal de Paiement Electronique) est essentielle au bon fonctionnement du musée.

Considérant que la maintenance du TPE (Terminal de Paiement Electronique) est essentielle au bon fonctionnement de la médiathèque.

Le Maire décide de signer la proposition financière de la société SYNALCOM, Z.A de Courtaboeuf, 8, allée de Londres, 91140 VILLEJUST, d'un montant total de 497,50 € HT, soit 597 € TTC, pour la maintenance allant du 01/01/2023 au 31/12/2023. Répartis de la manière suivante 248,75 € HT, soit 298,50 € TTC pour le musée et 248,75 € HT, soit 298.50 € TTC pour la médiathèque.

Fait à Pont-Audemer, le 15 juin 2023.

Le Maire.


